



Collectif départemental « l'éducation est notre avenir »

Adresse à tous les élus du département des Hautes-Pyrénées

La loi de finances 2011 votée par l'Assemblée Nationale entre en application pour l'Education Nationale à l'occasion de la préparation de la carte scolaire 2011-2012.

L'ampleur des suppressions d'emplois et des baisses de crédit votées vont accélérer dramatiquement la dégradation de la mission d'enseignement scolaire de notre République.

En effet, le ministère va traduire sur le terrain la suppression de 16 000 emplois, la baisse de 5 à 10% des crédits pédagogiques et de 7% ceux de la formation continue. Les suppressions d'emplois par département sont à des niveaux jamais atteints.

Ce budget n'a d'autre ambition pour le système éducatif que la recherche d'économies permettant de réaliser le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite alors même que les effectifs d'élèves vont augmenter et que la part du PIB français destinée aux enseignements primaires et secondaires a diminué dans la période récente en passant de 4,5% en 1995 à 3,9% en 2006.

Or, nous constatons tous que la situation de cette rentrée 2010 est la pire depuis de très nombreuses années. Elle découle de trois budgets successifs (2008-2009-2010) particulièrement sévères pour le système éducatif, se traduisant en particulier par la disparition de 60 000 emplois de personnels enseignants et non enseignants. Les conséquences sont directes pour la qualité du système éducatif :

- **La suppression de 16 000 emplois** budgétaires de stagiaires en 2010, liée à la réforme de la formation des maîtres, l'affectation directe des stagiaires sur des postes complets et sans aucune formation met ceux-ci en grande difficulté au moment de l'apprentissage de leur métier. Cette situation ne peut que provoquer des difficultés pour les élèves concernés qui, de plus, vont voir se succéder plusieurs enseignants durant l'année scolaire, quand des problèmes de placement des stagiaires lors de leurs périodes de formation auront été résolus. Enfin, cela va compliquer le fonctionnement des écoles, collèges, lycées et LP dans les mois qui viennent. Des démissions en nombre important ont été enregistrées en particulier dans les académies d'Ile de France et du Nord Pas de Calais. Les arrêts de travail pour maladie se multiplient chez les jeunes enseignants.

- **L'augmentation** du nombre d'heures supplémentaires (en 2011, le milliard d'euros est dépassé dans le programme enseignement scolaire public du second degré) oblige, pour les absorber, à recourir de plus en plus à des personnels vacataires non formés, ce qui alourdit les services des personnels, et détériore les conditions d'enseignement.

- **La baisse du nombre** de remplaçants crée des tensions dans de nombreuses académies. En cette rentrée des recteurs font appel à des professeurs des écoles en surnombre pour pallier pour toute l'année la vacance des postes dans le second degré. L'année prochaine il est question de « la constitution d'un vivier complémentaire de personnels contractuels remplaçants, composé de jeunes retraités, d'étudiants diplômés et formés... » pour faire face aux besoins de remplacement. Des sommes importantes ont été utilisées en 2010 pour financer le remplacement des maîtres par des personnels vacataires rémunérés 750€ la semaine.

- **La baisse des crédits** pédagogiques a des incidences sur la capacité des équipes dans le premier et le second degré à mener les projets éducatifs et pédagogiques nécessaires à la réussite de tous les élèves (de 14 millions d'euros en 2008 à 4 millions en 2010 dans le premier degré et de plus de 110 millions à 83 millions dans le second degré).

- **La baisse des moyens** de la formation continue est générale. À hauteur de 16 millions d'euros en 2008 dans le premier degré, les moyens annoncés pour 2011 sont d'à peine 12 millions. Certains départements n'ont plus de formation continue. La tendance à la baisse est identique dans le programme second degré. Paradoxe dans ce ministère, au moment où on parle enfin de GRH, de droit individuel à la formation continue (DIF), de seconde carrière, les moyens de la formation continue diminuent fortement. Par ailleurs les besoins de formation liés aux réformes en cours ne sont pas convenablement assurés.

- **La diminution des moyens** accordés aux associations complémentaires et aux mouvements pédagogiques, menace leur existence même. Pourtant le ministère prétend reconnaître l'importance de leurs activités, leur réflexion pédagogique pour la formation des enseignants quant à leur métier et l'accompagnement des élèves ;

- **Les suppressions d'emplois** de personnels administratifs (en moyenne 600 emplois par an depuis 5 années budgétaires) dégradent non seulement les conditions de travail dans les établissements et les services déconcentrés, mais également la qualité du service rendu.

- **Enfin, la réduction drastique** des crédits affectés au financement des emplois aidés (EVS) aboutit à la suppression de 4500 emplois d'aide à la direction d'école et d'auxiliaire de vie scolaire pour les enfants handicapés.

Le système éducatif est plus que jamais fragilisé par ces budgets successifs de suppressions massives d'emplois et de réductions de crédits. Celui qui va piloter la prochaine carte scolaire va encore davantage dégrader la situation.

Aujourd'hui plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et qui traite la situation des élèves en difficulté. D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'école remplisse les objectifs d'une école démocratique et ambitieuse.

Il y a urgence. Nous avons l'ambition pour notre nation de permettre l'acquisition d'une licence pour 50% d'une classe d'âge, et une qualification reconnue pour chaque jeune, ce qui suppose d'atteindre 80% d'une classe d'âge au baccalauréat.

Or, ces budgets successifs tournent résolument le dos à ces objectifs.

C'est pourquoi nos organisations, réunies dans le collectif « une école, un pays, notre avenir » ont interpellé solennellement le gouvernement et les parlementaires pour leur signifier les conséquences d'un quatrième budget dégradé de la mission interministérielle enseignement scolaire.

La mission interministérielle enseignement scolaire correspond au premier budget en valeur de l'Etat, elle correspond aussi au premier service public garant des principes d'égalité et de solidarité de notre République. Or, ce budget 2011 va remettre en cause la capacité du service public d'éducation à répondre aux besoins de tous les élèves (augmentation du nombre d'élèves par classe, nouvelle diminution du potentiel de remplacement, réduction de la capacité d'intervention des réseaux d'aides avec la réduction des moyens d'enseignement affectés en dehors des classes, fin de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.)

Le département des Hautes-Pyrénées n'est pas épargné par cette politique, il est même particulièrement affecté par les suppressions de postes :

• depuis 2003, les établissements du 2d degré (collèges et lycées) ont perdu une centaine de postes et le recteur prévoit encore un retrait de 24 emplois.

• depuis quelques années, le 1er degré (écoles) n'a connu aucune ouverture de poste (hormis celles compensées par des fermetures). Le recteur ordonne un retrait de 26.5 postes pour nos écoles à la rentrée. Il s'agit d'un volume de suppressions jamais atteint ! De septembre 2006 à septembre 2011, nos écoles auront perdu 50.5 postes pour une baisse d'effectifs sur le département de 105 élèves (soit 4 classes...). Rappelons que 303 communes du département sur 474 sont en Zone de Revitalisation Rurale, que le chômage frappe plus durement notre département et que les moyens actuels sont déjà très insuffisants

La responsabilité des élus de la Nation est bien de doter l'École les moyens humains et financiers afin qu'elle puisse répondre aux défis à relever, pour l'avenir de notre pays. Cela ne peut passer que par l'adoption d'un collectif budgétaire pour l'Education Nationale.

C'est pourquoi nous faisons appel à votre engagement et à votre sens du bien public que vous avez choisi de servir en tant qu'élus pour vous demander d'agir avec force et détermination à tous les niveaux de votre champ d'intervention, pour qu'ensemble et avec la population, nous fassions échec à cette politique irresponsable qui ne peut que conduire à la catastrophe. Pour nos jeunes. Pour notre pays.

CEMEA - CRAP-Cahiers pédagogiques - EEDF - FAEN - FCPE - FEP-CFDT - FERC-CGT - FIDL - Les FRANCAS - FSU - GFEN - ICEM-pédagogie Freinet - JPA - La Ligue de l'Enseignement - Fédération Léo Lagrange - OCCE - SGEN-CFDT - SUD Education - UNEF - UNL - UNSA Education

Paris, le 10 janvier 2011

Communiqué de presse du SIA

Le SIA (Syndicat des Inspecteurs d'académie) relève le grave manque d'ambition des politiques ministérielles qui portent depuis plusieurs années atteinte à la qualité du Service Public d'Éducation Nationale – suppressions de postes par milliers - avec une nette aggravation prévue au budget 2011, fermetures de classes, diminution des possibilités d'accueil des enfants de deux ans à l'école maternelle, disparition des RASED, baisse des dotations horaires dans les collèges et les lycées, hausse des effectifs des classes, mise en place d'une formation des professeurs a minima, menaces pesant sur le CNED...

Le SIA, dont les membres assurent avec engagement et loyauté leurs missions au service du système éducatif sont particulièrement soucieux de la réussite des élèves et notent avec inquiétude le blocage de « l'ascenseur social » qui fonctionnait grâce à l'école publique. Cette situation porte en elle les germes de graves périls pour l'avenir du pays.

C'est pourquoi le SIA soutient l'appel du collectif « L'éducation est notre avenir » et invite ses adhérents et tous ceux parmi les Inspecteurs d'Académie qui lui sont proches à participer - de la façon qui leur paraîtra la plus appropriée à leur situation personnelle - à la journée d'action du samedi 22 janvier 2011 au cours de laquelle sont prévus notamment des manifestations, des rassemblements et des débats. Cette prise de position publique de hauts fonctionnaires de l'État doit contribuer à éclairer chaque citoyen sur les graves conséquences qu'aurait pour la jeunesse de France la mise en œuvre du budget 2011 tel qu'il est actuellement arrêté.

Pour les membres de la CA nationale du Syndicat des Inspecteurs d'Académie,
le secrétaire général, Robert PROSPERINI

Carte scolaire

L'école publique en danger !!!

26,5 postes de moins dans notre département à la rentrée prochaine dans le seul premier degré, 50,5 avec les suppressions dans le second degré et en particulier dans l'enseignement technique !!! Du jamais vu !!! Personne n'est à l'abri ...

Raison de plus pour nous transmettre toutes les données ou infos que vous jugerez utiles, pour vous mobiliser et mobiliser autour de vous, et manifester le 22 janvier prochain.

Les grandes manœuvres ont commencé du côté de l'administration et il est à craindre que les « gisements de postes à supprimer » se trouvent encore une fois :

- dans la baisse de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- parmi les postes de RASED non pourvus par des personnels spécialisés
- parmi les postes dédiés au remplacement des maîtres absents, et en particulier pour cause de stage de formation continue, puisque celle-ci a pratiquement disparu
- dans l'augmentation des effectifs des classes en jouant sur les fusions d'écoles : en globalisant les effectifs des écoles ainsi rassemblées, l'IA supprimera des postes.

Attention : l'accord du Maire de la commune est indispensable pour effectuer la fusion. Agissez auprès de lui avec les Parents d'Elèves pour qu'il s'y oppose fermement.

Dans le cadre du collectif l'éducation est notre avenir, le SNUipp.FSU65 s'est adressé à tous les élus du département pour qu'ils interviennent avec force et détermination auprès des représentants de l'Etat pour faire échec à se projet dévastateur pour l'avenir de nos jeunes et de notre pays.

Des calculs d'une malhonnêteté intellectuelle insupportable :

Pour une baisse envisagée de 198 élèves au total dans notre département, soit moins d'1 élève par école, la ponction s'élève à 26,5 postes. C'est complètement méconnaître la géographie de notre département qui compte 71,38% d'écoles de 1 à 3 classes, alors qu'elles sont 55% en moyenne dans l'Académie, et seulement 40 % en moyenne au niveau national. Cette proportion très élevée a une incidence sur le P/E du 65 (nbre de Profs d'Ecoles / nbre d'Elèves) que le recteur veut absolument faire baisser au nom de « l'équité entre départements ». En revanche, le fait que le taux de chômage de notre département dépasse de plus d'un point celui de la moyenne de l'Académie, ne l'incite pas à essayer de compenser les inégalités sociales pour nos élèves. Il est vrai que les résultats de nos élèves aux évaluations nationales sont les meilleurs de l'Académie. Encore un effet pervers de ces évaluations ...

joëlle noguère